

FUTUR PALAIS DE JUSTICE DE PARIS

Fiche technique

Opérateur gestionnaire
Groupement Bouygues
Batiment

Maître d'ouvrage
Établissement public du
Palais de Justice de Paris

Architecte
Renzo Piano

Programme
88 500 m²

Livraison
Fin 2016
Mise en service
2017

Au nord du site l'accueil du Futur Palais de Justice de Paris contribuera à transformer l'actuelle Porte de Clichy en un lieu attractif et dynamique, une nouvelle centralité à l'échelle de la métropole.

Cet équipement emblématique appelle un geste architectural fort. Il sera doté d'une émergence pouvant atteindre 160 mètres de haut, à la fois repère urbain et symbole d'une justice moderne et performante.

Le futur Palais de Justice accueillera notamment :

- Le Tribunal de grande Instance
- Le tribunal de Police



Clichy Batignolles

Au nord du site l'accueil du Futur Palais de Justice de Paris et de la direction régionale de la police judiciaire contribuera à transformer l'actuelle Porte de Clichy en un lieu attractif et dynamique, une nouvelle centralité à l'échelle de la métropole.



Etagée, fine et élégante, sa silhouette de 160 m de haut s'inscrit dans le panorama urbain entre la Défense et Montmartre. Elle confèrera au Palais de Justice une identité unique telle que l'a souhaité l'architecte Renzo Piano pour qui un Palais de Justice « ne peut ressembler à un grand bâtiment de bureaux »

L'architecte a conçu cet édifice monumental comme « une ville verticale qui superpose les fonctions comme un mille-feuille ». Il se compose d'un socle dédié aux espaces d'accueil et aux salles d'audience et de trois ensembles superposés, d'une dizaine d'étages chacun, dégageant quatre grandes terrasses plantées de pins et d'arbres de hautes tiges représentant près d'un hectare d'espaces paysagers dans le ciel parisien.

L'édifice parvient à conjuguer grande hauteur et haute performance énergétique et respecter ainsi le Plan Climat de la ville de Paris. Avec moins de 75 kWh/m²/an, soit environ la moitié de la consommation des plus récentes tours de bureaux livrées à la Défense, le Palais de Justice de Paris devient une nouvelle référence de consommation énergétique pour un immeuble de grande hauteur (IGH).

L'inertie thermique, le recours à la ventilation naturelle, l'intégration de 2 000 mètres carrés de panneaux solaires en façade Est et la récupération des eaux pluviales sont quelques-unes des réponses apportées par cette architecture bioclimatique.

Le financement, la conception, la construction, l'entretien et la maintenance du palais de justice ont été confiés par l'Etablissement public du palais de Justice de Paris (EPPJP) à la société de projet Arelia, dont Bouygues Bâtiment Ile-de-France est mandataire, dans le cadre d'un partenariat public privé d'une durée de 27 ans.

Avec une fréquentation quotidienne de près de 9 000 personnes, cet équipement desservi par un large parvis contribuera à la métamorphose de la Porte de Clichy et à l'émergence d'une nouvelle centralité métropolitaine au nord du site.

Le projet du Palais de Justice en chiffres

Une parcelle au sol de 17 500m²

Un bâtiment de 160 m de haut, d'une surface d'environ 61 500 m² dont :

- 3 200 m² consacrés à l'accueil du public.
- 5 500 m² et 28 m de haut pour la salle des pas perdus.
- 9 400m² pour 90 salles d'audience.
- 29 000 m² pour les espaces tertiaires (bureaux, salles de réunions,...).

1 hectare de terrasses arborées.

2 000m² de panneaux photovoltaïques en façade.

Un coût : 575 millions d'euros TTC.

Une fréquentation quotidienne de 9 000 personnes dont 4 000 magistrats, greffiers, fonctionnaires et auxiliaires de justice et près de 5 000 usagers.